



FRANCE

Fermetures de classes, remplacements : Borne veut des « résultats »

ÉDUCATION

La Première ministre se rend ce vendredi dans la Nièvre, pour tenter d'apporter des réponses à la question de l'éducation dans les zones rurales.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Pour « apaiser le pays » en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, Elisabeth Borne a promis dimanche dernier un « plan d'action » censé donner « rapidement » des « résultats concrets » aux attentes des Français. Parmi celles-ci, elle a cité l'école, en la mettant au rang des « priorités » avec la santé et l'écologie. Après une « réunion de travail consacrée aux freins à l'éducation », jeudi après-midi, avec les ministres Pap Ndiaye et Carole Grandjean et des parlementaires, la Première ministre se rendra ce vendredi dans la Nièvre, avec Pap Ndiaye et la ministre en charge des collectivités territoriales, Dominique Faure.

En milieu rural – et ailleurs aussi –, la question des fermetures de classes est, cette année, particulièrement prégnante, avec de vives contestations d'élus locaux et de parents d'élèves. Selon le principal syndicat d'enseignants du primaire,

le SNUipp-FSU, le nombre de fermetures de classes était, mi-mars, de 4.944 pour 2.685 ouvertures, soit « un solde négatif de 2.259 classes ».

Regroupements pédagogiques

« On apprend généralement ces fermetures dans le journal, regrette Gilles Noël, président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre. Ne pourrait-on pas en parler en amont ? » « Parfois, il faut fermer et on continuera de devoir fermer des classes ou des établissements, affirmait Emmanuel Macron la semaine dernière, mais il faut qu'on améliore la réponse aux besoins de la ruralité sur le scolaire avec, parfois, les classes multiniveaux. »

La question des regroupements pédagogiques se pose. Une piste à laquelle « certains élus locaux ne pensent pas. Il y a de la place pour les développer davantage », confie la députée de la majorité Cécile Rilhac, qui suggère de « reconcentrer les moyens » sur certains pôles. « Une classe multiniveaux de la petite section au CM2 avec une vingtaine d'élèves, est-ce épanouissant ? » interroge-t-elle. « On a tous conscience de la baisse des effectifs et on monte au créneau le jour où ça nous tombe dessus », explique Jean-Paul Carteret, chargé de l'éducation pour l'Association des maires ruraux de France. « A nous, maires, de réfléchir à ce que va être l'école dans le rural. On ne peut pas rester dans notre coin et

attendre. » Il plaide pour « raisonner en territoire de vie ». « Quand vous allez à l'école, il faut que vous puissiez passer devant un boulanger et un médecin, sinon on ne fera pas venir les familles, il faut autre chose que l'école pour sauver l'école. »

En milieu rural, la question des fermetures de classes est, cette année, sujette à de vives contestations d'élus locaux et de parents.

Elisabeth Borne se rend dans une commune qui a beaucoup investi dans l'école, labellisée à ce titre « territoire éducatif rural ». A La Machine, qui accueille une proportion très forte de familles défavorisées, le projet de développement territorial est fondé sur une école ouverte vers les associations, dans l'esprit de « l'école du futur » voulue par le président de la République.

Les co-interventions entre enseignants de maternelle et de collège sont un autre motif, pour Elisabeth Borne, d'y défendre de nouvelles pratiques pédagogiques, celles-là même que le gouvernement tente de développer.

Parmi les autres chantiers évoqués à Maignon jeudi après-midi figure la question des remplace-





Après une « réunion de travail consacrée aux freins à l'éducation », jeudi, avec le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye, la Première ministre sera ce vendredi dans la Nièvre. Photo Raphael Lafargue/Abaca

ments, en tête des préoccupations des parents. « Je veux qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer du jour au lendemain les professeurs dans les classes des élèves, a insisté Emmanuel Macron. C'est une priorité. » L'exécutif compte sur le futur « pacte » enseignant pour imposer, à ceux qui le signeront, un minimum d'heures de remplacement à faire dans leur collège ou lycée. Le

sujet crispe beaucoup les syndicats enseignants qui n'y voient pas vraiment « l'apaisement » réclamé par l'exécutif.

La question des concours enseignants – à bac+3 avec un master en alternance – est aussi sur la table pour la rentrée prochaine. De même que la réforme du lycée professionnel, sur laquelle le gouvernement s'apprête, entre autres, à

annoncer les montants de gratification de stages qui seront en vigueur dès septembre prochain.

Après avoir reculé sur la promesse d'Emmanuel Macron d'augmenter de 50 % la durée des stages, l'exécutif réfléchit à les augmenter sur la seule année de terminale, en gardant inchangé le volume global des stages sur les trois années de formation. ■

